OUESTRAIL

Communiqué de presse

OUESTRAIL salue l'allègement des procédures d'approbation des plans

De nombreux projets sont en cours auprès des différentes entreprises ferroviaires de la Suisse occidentale. Il s'agit principalement de renouvellements d'installations, de mises en conformité de point d'arrêt ou de mesures d'extension de capacité. Ces derniers temps, plusieurs projets ont pris du retard dans le traitement de l'autorisation de construire auprès de l'Office fédéral des transports. Si plusieurs causes expliquent ces problèmes, OUESTRAIL salue la nouvelle directive de l'OFT qui exempte d'obligation d'approbation des plans toute une série de petits projets qui n'ont pas d'influence directe sur la sécurité de l'exploitation ferroviaire.

[Monthey, le 28 octobre 2022] Depuis plusieurs mois, OUESTRAIL s'inquiète des retards pris notamment par les nombreux projets de la Suisse occidentale. Cela est inquiétants, surtout en considérant que la part modale des transports publics doit augmenter au cours des prochaines années afin de mettre en œuvre la stratégie climatique. Cette proposition anticipe la réponse au postulat 22.3231 demandant au Conseil fédéral un état des lieux sur les procédures et des propositions d'amélioration du processus.

C'est donc avec satisfaction qu'OUESTRAIL salue cette directive mise en œuvre par l'Office fédéral des transports (OFT). Il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction. D'autres éléments allant de la qualité des dossiers des entreprises aux expertises techniques nécessaires doivent encore faire l'objet d'analyses et de propositions. Ces retards ont d'importantes répercussions sur la société civile, que ce soient les clients du rail, les riverains, les commerçants ou encore les entreprises.

Pour plus d'informations
Olivier Français, Conseiller aux États, Président de OUESTRAIL 079 332 00 01

OUESTRAIL
Route de Mareindeux 65B
1870 Monthey
www.ouestrail.ch